

SOMMAIRE

NOAILLAN

- Édito du Maire P 1
 - Station d'épuration
 - Points travaux divers
 - Plaques de rues arrachées
 - Tri sélectif P 2
 - Nouvel arrivant à la mairie
 - Histoire de Noaillan et de leurs habitants P 3
 - Changements de bureaux & subventions des associations
 - Journée Patrimoine
 - Don du sang P 4
 - Fête de la St Vincent
 - Foire de septembre
 - « Nettoyons la nature »
 - Repas halloween
 - Soupe à la citrouille
 - Forum des associations P 5
 - Actu des Jeunes à l'Assaut
 - Rappels divers P 6
 - RPI...vous avez dit encore ?!?
 - Écoles P 7
- NOAILLAN - C D C**
- Projet centre social
 - Maison de santé
 - Service d'aide à domicile repensé
 - L'été des jeunes
 - Signalétique touristique P 8



EDITO DU MAIRE

En ce temps d'automne, permettez moi un petit clin d'œil à nos amis chasseurs qui ont cru un moment qu'ils resteraient désarmés cette année, mais tout est rentré dans l'ordre et je souhaite une pleine efficacité à la nouvelle équipe de l'A.C.C.A. et remercie tous ceux qui pendant de longues années ont œuvré dans le sens de l'intérêt général et de l'équilibre cynégétique.

A la mairie, c'est plutôt la chasse aux dossiers (chacun son job me direz-vous!) Côté commune de Noaillan, les premiers coups de serpe ont été donnés sur le site de la future station d'assainissement.

Le permis de construire pour le local jeune (réhabilitation d'un local derrière la mairie) et celui pour la bibliothèque (ancienne mairie) ont été bouclés et sont en cours d'instruction.

Vous trouverez aussi dans ce bulletin un point sur tous les travaux effectués par notre équipe d'employés municipaux et du SMIVOM. Pour ces projets les dossiers que nous avons présenté auprès de la DGE (Direction Générale de Équipement de État) et du Conseil Général (FDAEC: Fond Départemental d'Aide à Équipement des Communes) ont trouvé une suite favorable et seront financés dans de bonnes conditions.

Ce bulletin de novembre consacre une nouvelle fois une part importante au RPI qui décidément pose problème. La démission obligée de Mélanie Cosnier (conseillère de Noaillan) de la présidence, suite à son déménagement dans la Sarthe, a entraîné une nouvelle élection. C'est M. Lafforgue (adjoint nouvellement élu à Villandraut) qui a été élu au bénéfice de l'âge contre J.-P. Auroux (1^{er} adjoint de Noaillan) que nous avons présenté.

Depuis les choses se sont compliquées, remettant en cause le travail de ces 18 derniers mois.

Dans les pages de ce bulletin vous trouverez aussi des nouvelles de la vie associative de Noaillan, riche et diversifiée. Merci une nouvelle fois au Comité des Fêtes pour la magnifique fête qu'il a concoctée, au Foyer Rural pour la foire automnale, et à tous ceux qui s'y sont associé. A l'équipe bibliothèque qui a effectué un gros travail qui permettra le partenariat avec la B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt)

19 associations sont actives sur Noaillan et pour nombre d'entre elles, leur activité vont bien au-delà de la commune. A ce propos, nous attendons avec impatience le résultat du concours MSA des jeunes de l'association *Jeunes à l'Assaut* qui n'ont pas compté leurs efforts avec leur action *Calendrier d'un Village*.

En vous souhaitant à tous une bonne lecture,

Laurence Harribey, Maire

MAIRIE

Heures d'ouverture

Lundi	8h30 – 12h30	&	14h00 – 19h00
Mardi	8h30 – 12h30	&	14h00 – 17h00
Mercredi	8h30 – 12h30	&	14h00 – 17h00
Jeudi	8h30 – 12h30	Fermeture l'après-midi	
Vendredi	8h30 – 12h30	&	14h00 – 17h00

STATION D'ÉPURATION

Le permis de construire a été accepté par les services de l'État et a été accordé le 6 août 2010

Une réunion préparatoire de chantier a eu lieu au mois d'octobre pour faire le point avec les organismes extérieurs: eau, électricité, téléphone.

Les travaux de défrichage vont commencer à compter du 17 novembre et vont se prolonger durant tout le mois. S'en suivront les travaux de génie civil.

Un tableau d'état des travaux est consultable sur les panneaux d'affichage situés dans le hall d'accueil de la mairie.

Un arrêté de circulation a été émis:

- Durant la période du 2 novembre 2010 à la fin de la construction de la station d'épuration fin 2011, la circulation sera interdite à tout véhicule, excepté aux propriétaires riverains et ayant droit ainsi qu'aux services d'incendie et de secours sur le **CR 13 quartier de Peyrebernède Ouest**

- de l'intersection avec la **RD 221 route de Prat à l'accès aux travaux**

- de l'intersection avec la **VC 25 route du Gélât à la zone des travaux**

La circulation sera également interdite aux piétons et vélos par l'accès au site de repos d'**Antonion**, du sentier de randonnée départemental qui borde le Ciron, qui longe la zone des travaux et qui accède au CR 13.

POINTS DIVERS : TRAVAUX CONNEXES & PISTE DFCI

La première partie des travaux connexes a été réceptionnée fin juin 2010. La seconde tranche (toujours l'hydraulique) reprendra en avril-mai 2011.

Au mois de mars 2011, les propriétaires concernés par cette seconde tranche seront convoqués à la mairie.

Suite à la réorganisation foncière, il a été prévu la création sur la commune de Noailan d'une nouvelle piste DFCI partant de la D 221 et longeant la commune limitrophe du Nizan en direction du Barrail de Madame. La coupe des arbres a été réalisée au mois d'octobre.

RAPPEL URBANISME

Concernant les dossiers de permis de construire et de demandes préalables de travaux, la mairie rappelle que tous les dossiers sont instruits par le service de l'urbanisme de la DDTM, Direction départementale des territoires et de la mer (ex DDE) à Langon. C'est cet organisme qui possède toutes les compétences pour accepter ou refuser les dossiers.

Site internet :

www.gironde.equipement.gouv.fr/

TRAVAUX : SALLE DES FÊTES

La première tranche des travaux réalisés à la salle des fêtes, peinture et réfection des bardages, a été effectuée dans le courant du mois d'octobre 2010.

Une deuxième tranche sera réalisée au printemps 2011.



DÉCLARATION POUR INCINÉRATION

Référence : Règlement départemental de protection de la forêt contre les incendies.

Dispositions relatives à l'usage du feu.

La mairie de Noailan accorde dans certains cas des dérogations à l'interdiction d'élimination par le feu des déchets verts pour les particuliers. Il est **obligatoire** de venir retirer cette autorisation à la mairie.

Ces autorisations sont ensuite envoyées aux pompiers.

PLAQUES DE RUE ARRACHÉES...

Plusieurs plaques de rues ont été dégradées et arrachées en plusieurs endroits de la commune.

Ceci est **regrettable !**

Nous demandons à nos citoyens de respecter et de faire respecter la signalisation communale. Ces plaques sont utiles aux habitants comme aux visiteurs de la commune.

TRI SÉLECTIFS : CONTAINERS

Triste constat que la vision des déchets au pied des containers à ordures offrant une image de la commune négative!

Nous rappelons que de tels actes pénalisent le planning de travail des employés communaux qui sont contraints de nettoyer ce qui ne ressort pas de leur compétence et engendre une vue désagréable.

A Castigues (voir photo), suite à la répétition des incivilités (dépôt de ferraille, d'appareils ménagers divers etc...) nous vous informons que le site sera mis prochainement **SOUS VIDEO SURVEILLANCE**.



UN NOUVEL ARRIVANT À LA MAIRIE

Nous avons accueilli en mairie le 21 septembre 2010 monsieur **Sébastien MONCOURT**.

Diplômé et passionné d'archéologie, il sera chargé de la communication et des recherches sur l'histoire de Noaillan et de ses habitants.

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite.



RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE NOAILLAN ET DE LEURS HABITANTS

Noaillan possède un passé riche. Certes, nous connaissons l'existence, et pour certains l'histoire, de l'église et du château. Pourtant, à l'ombre de ces monuments, le village a vécu. Il a vécu au travers des hommes et des femmes qui l'habitaient, y vivaient, y travaillaient, et qui ont ainsi contribué à son évolution et ont, involontairement, façonné son histoire.

Pourtant, aujourd'hui, cette vie paraît avoir été oubliée et enfermée dans les archives municipales.

Une étude a donc été entreprise à partir des registres d'état civil du début du 19^e s. pour rassembler les éléments dispersés de l'histoire de Noaillan et de ses habitants. Les registres, ce sont comme des photographies. Ils donnent des «flashes» d'informations qui fournissent une image, morcelée, mais pourtant réelle, de la vie passée.

Dans les années 1820-1830, Noaillan est une commune bien peuplée. Évidemment, le Bourg et la Saubotte constituent déjà les deux principaux pôles d'habitat. En marge, on retrouve les «villages» qui sont nos actuels lieux-dits. Castignes et Targos rassemblent un bon nombre de la population. Il y a aussi les villages que l'on connaît aujourd'hui comme étant inhabités. Seules les maisons en ruines que l'on peut rencontrer de nos jours établissent le lien avec ce que l'on lit dans les registres. Les quartiers de Marquestat, du Clerc ou du Hourquet étaient, courant des années 1820, habités.

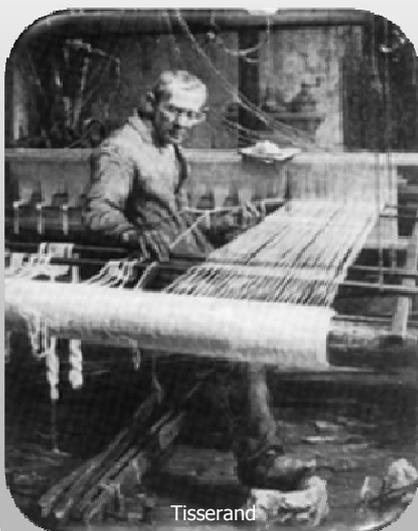


Sabotier



Radeliers

Enfin, une activité liée au textile constituait l'essentiel de la vie économique noaillanaise. Les registres témoignent de l'existence de 77 tisserands. Mais que tissaient-ils? Pour l'heure rien de certain, le chanvre ou le lin semblaient être les matières premières.



Tisserand

Ces registres sont aussi les témoins d'une vie économique diversifiée.

Dans les premières décennies du 19^e s., trois activités prédominent. Un peu plus de 40 sabotiers ont été localisés sur Noaillan, et certains membres d'une même famille vivaient de cette activité qui demeurait néanmoins artisanale.

Les métiers en rapport avec le bois étaient aussi nombreux: bucherons, scieurs de long, menuisiers et marchands vivaient de l'exploitation forestière. Les bois étaient expédiés par voie fluviale sur le Ciron (dont le port de Noaillan se trouvait face à l'actuelle gendarmerie au pont de Villandraut) qui semblait connaître lui aussi une vie très animée, comme en témoignent les quelques 25 radeliers habitant Noaillan qui travaillaient sur cette rivière.



Scieur de long

Nous retrouvons aussi les témoins de la vie quotidienne du village: les charrons, taillandiers, forgerons, maçons, le maréchal ferrand, les boutiques, les magasins, les vendeurs et même plusieurs mendiants animaient chaque jour la vie du bourg.

Ce bourg qui aujourd'hui semble paisiblement conserver le souvenir d'une riche vie passée.

La suite des recherches apportera certainement d'autres éléments de reconstitution. Nous vous ferons partager cette histoire dans un prochain bulletin.

VIE ASSOCIATIVE (1)

CHANGEMENTS DE BUREAUX

Plusieurs bureaux d'associations de Noaillan ont connu des changements depuis la dernière édition du Livret des Associations. Voici un tour d'horizon des nouveaux bureaux:

LOISIRS & SPORTS

AMITIÉS NOAILLANNAISES MME LECLERCQ 05 56 25 30 24	LES CARRETTES DU CIRON M. MAGNAUDEIX 05 56 25 86 96	COMITE DES FETES MME BIBES 06 88 33 65 29	LES ARGONAUTES M. ALEXANDRE 05 56 65 50 02	EVOLUTION SPORTIVE NOAILLANNAISE MME COUTANT 08 73 71 53 63
ACCA M. FAUQUE 05 56 25 39 05	ARCHITEXTURES MME PERRIN 05 56 48 02 21	SEMELLE DE TOUT M. MESARIC 05 56 25 37 65	JEUNES A L'ASSAUT MME ZOUROUDIS noaillancity@yahoo.fr	
NOAILLAN HISTOIRE PATRIMOINE M. MAGNAUDEIX 05 56 25 35 08	CAMPAGN'ART MME BERGES 05 56 25 37 19	FOYER RURAL M. COUTANT 06 04 45 04 87	LOUS PECS VTT M. MELIN 06 07 05 42 53	
BIEN VIVRE A NOAILLAN MME MORELLO 05 56 25 36 25	AMI-MOT MME. CAPS 09 63 26 44 02	ADIU M. MORELLE adiu@adiu.fr	SOUTIEN ENFANCE MME SORE 05 56 25 88 57	AIIMC M. PERINGUEY 05 56 25 37 65

ENVIRONNEMENT & CULTURE

ENFANCE & SERVICES

Vous pourrez retrouver toutes ces associations, ainsi que tous les renseignements nécessaires les concernant, dans l'édition 2010 du **Livret des Associations** distribué avec ce bulletin.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comme tous les ans, le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission chargée des associations, a alloué les demandes de subventions suivantes:

400 € Amitiés Noaillannaises, Bien Vivre à Noaillan, AIIMC, Foyer rural, Ami Mots, Lous Pecs, Évolution Sportive Noaillannaise, Jeunes à l'Assaut, Noaillan Histoire et Patrimoine & INSERMECA.

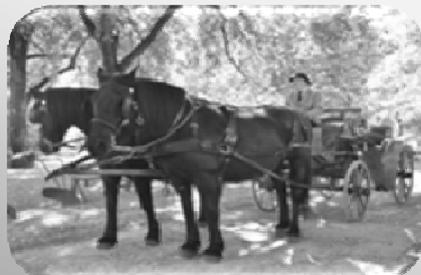
500 € Les Argonautes & École de judo.

1100 € Club de football Villandraut/Préchac

Certaines associations sont en attente de cette subvention, elle seront examinées dès réception des rapports d'activité et du rapport financier.

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Le week-end du 18 et 19 septembre se déroulèrent les désormais traditionnelles journées européennes du patrimoine. Noaillan, par l'action de la jeune association *Noaillan Histoire et Patrimoine*, a vu sa place, son château et son église animés toute la journée du samedi.



Sur la place du Bourg les quelques 300 visiteurs ont eu l'occasion d'admirer une très belle exposition de calèches issues de la collection de P. Magnaudeix. De là, un circuit menait, à pied ou en calèche, à l'église Saint-Vincent puis dans la cour du château, spécialement ouverte par J.-P. Lacoste, dans laquelle se tenait une exposition d'outils anciens.



Le soir, 200 personnes emplirent l'église pour écouter un concert de chants polyphoniques basques. La prestation du chœur masculin *Etxekoak* et du chœur féminin *Eguzki-Loré* fut un véritable succès!

DON DU SANG

La première collecte de sang, organisée par la commune le lundi 20 septembre à la salle des fêtes, fut plutôt une réussite. (30 dons recueillis par l'EFS - Établissement Français du Sang).

Fort de ce succès, la municipalité compte renouveler l'expérience prochainement.

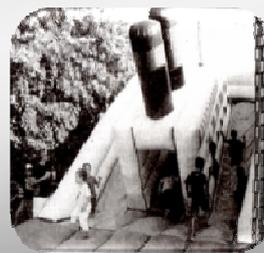


VIE ASSOCIATIVE (2)

FÊTE DE LA ST VINCENT

La rentrée scolaire a une fois de plus rimée avec la fête de la Saint Vincent. Cette année encore, les animations implantées autour de la salle des fêtes ont rassemblé petits et grands autour des manèges et des diverses structures de jeux gonflables. La fête locale s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice offert par le comité des fêtes et par un bal musette animé par l'orchestre Michel Laurent.

Merci à toute l'équipe de bénévoles et surtout au travail mené tout au long de l'année dont les recettes du loto permettent d'organiser une si belle fête.



FOIRE DE SEPTEMBRE



La traditionnelle foire gastronomique et artisanale ainsi que le vide grenier organisés par le Foyer Rural le dimanche 26 septembre ont une fois de plus remporté un vif succès.

Parmi les animations : dégustations de sauternes et de fromage de brebis.

A noter également la présence à la Foire depuis plus de 20 ans du marchand d'ail.

Ambiance sympathique & exposants fidèles, tous les ingrédients pour une conviviale foire de village. Merci encore une fois aux organisateurs.

« NETTOYONS LA NATURE »



Samedi 25 septembre, l'association «Bien Vivre à Noailan» a réalisé une opération **Nettoyons la nature** avec l'aide de deux autres associations «Lous Pecs VTT» et les «Carettes du Ciron»

Une trentaine d'enfants, encadrés par les adultes, ont rempli pas moins d'une dizaine de sacs de détritiques en tout genre.

Le ramassage a semblé-t-il sensibiliser les habitants de la commune puisque le lendemain les enfants du quartier des Terreforts, accompagnés d'adultes, ont décidé de poursuivre le nettoyage, cette fois-ci autour des containers de tri sélectif de Castigues.

Une opération qui sera sans aucun doute réitérée.

REPAS HALLOWEEN

Le vendredi 22 octobre dernier, dernier jour d'école avant les vacances de la Toussaint, Sylvie a pris soin de décorer la cantine et le personnel, coiffé d'un joli chapeau de sorcière, a effectué un service dans la joie et la bonne humeur.



Après avoir raconté l'histoire de la belle araignée Iris, Sylvie a offert à tous un instant autour de la musique et de la danse.

Un moment agréable et riche en émotion, surtout en fin de repas, quand Iris a déposé sur chaque table de jolies petites citrouilles remplies de bonbons...histoire de bien commencer les vacances !

Les enfants ont pleinement participé, les éclats de rires étaient nombreux pour les petits comme pour les grands!



Quand l'adjoint au maire devient sorcier !!

SOUPE À LA CITROUILLE

La place du bourg fut animée pour Halloween. En effet, en ce dimanche 31 octobre, «Les Papilles» de Pierrick, avec l'aide précieuse de Yann du *Novalia*, s'était tout spécialement installé en face de l'épicerie-bar et avait concocté et distribué gratuitement une délicieuse soupe à la citrouille.

Quoi de mieux, pour les nombreux enfants présents, pour prendre des forces et partir ainsi à la quête des bonbons dans le village!



A la soupe !!

FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour la troisième année consécutive, l'association *Bien Vivre à Noailan* a organisé, le dimanche 14 novembre à la salle de fêtes, le forum des associations, artisans et prestataires de services.

Professionnels et associations ont pu présenter leurs activités. Au total, une dizaine d'exposants ont répondu à l'appel et ont fait passer l'après midi avec démonstrations, ateliers, voire même dégustations!

Ainsi, l'association *Lous Pecs* a fait une démonstration de VTT, tandis que le club de judo exécutait des prises sur le tatami. Les Carettes du Ciron était également présente pour exposer quelques uns de ses plus beaux attelages.

Angélique, jeune créatrice de *La Beauté Angélique*, a exposé ses produits et a eu l'occasion de montrer son savoir faire en esthétique. *Les Papilles* était également présente avec sa cuisine à la plancha.



La Beauté Angélique

VIE ASSOCIATIVE (3)

L'ACTU DES JEUNES À L'ASSAUT

Un petit point d'actualité pour vous informer des activités des « Jeunes à l'Assaut » !

Tout d'abord l'été fut riche d'une nouvelle expérience avec quelques uns d'entre eux qui dans le cadre d'un appel à projet ont bénéficié d'une aide financière du conseil général pour partir en vacances. C'est ainsi, que nos jeunes touristes ont pu s'évader une semaine du côté de Montalivet. Ils nous reviennent des souvenirs plein la tête !

Dans le même esprit, certains ont également répondu à l'appel à projet lancé par la MSA. Le calendrier Noaillannais que vous aviez pu découvrir à Noël dernier a été présenté au jury qui devrait rendre son verdict quant à une éventuelle subvention, dans les semaines à venir. Souhaitons leur bonne chance !!

Parallèlement, le foyer des jeunes reste une priorité sur laquelle ils travaillent depuis plusieurs mois et qui est en voie de réalisation. En effet, la mairie est dans l'attente du permis de construire et si tout va bien les travaux devraient débuter en début d'année 2011. Bientôt, un lieu d'accueil pour l'association et les jeunes.

Enfin et comme vous le savez sans doute, un programme de sorties est élaboré avec l'animateur jeunesse de la communauté de commune auquel vous pouvez participer.

Bien d'autres projets attendent de voir le jour mais pour lesquels l'association « jeunes à l'assaut » aura besoin de sang neuf ! En effet, le mois de juin prochain verra (nous l'espérons tous) nos futurs bacheliers partir vers d'autres horizons. Ils comptent donc sur vous pour prendre la suite. A l'heure où toutes les difficultés semblent levées, que l'association a reçue des subventions et qu'un local va être disponible, il serait dommage de mettre un terme à cette belle aventure.

Pour les rejoindre : noaillancity@yahoo.fr

RAPPELS

GOUTER DU 3^e AGE

Le goûter du 3^e âge se tiendra le **dimanche 9 janvier 2011** à 15h00 à la salle des fêtes.

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Il est rappelé à toute personne désirant s'inscrire sur les listes électorales de la commune qu'elle doit se présenter à la mairie **avant le 31 décembre 2010**, munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

CONTRÔLES DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL

Comme chaque année, des agents commissionnés et assermentés de la DRFIP seront chargés de procéder à des opérations de contrôles de la contribution à l'audiovisuel public. Ils vérifieront la détention de télévisions dans les foyers. Ces opérations de contrôles se dérouleront à Noaillan à partir du 15 novembre 2010 et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2011.

COLLECTE D'AIGUILLES USAGÉES

Ainsi qu'il avait été auparavant précisé dans les précédents bulletins, une boîte est mise à votre disposition à la mairie pour déposer toutes les aiguilles usagées utilisées pour vos soins. Ces déchets sont ensuite envoyés dans les centres de tri pour du recyclage.

Pour plus d'information, merci de contacter la mairie au 05 56 25 35 08.

INSCRIPTION INFOLETTRE ET SITE INTERNET DE LA COMMUNE

L'équipe municipale diffuse par courriel des informations liées à la vie communale. (ex. date et ordre du jour du conseil municipal). Si cela vous intéresse, merci:

- de déposer ce bulletin à la mairie avec votre adresse courriel:
- ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante: infolettre@noaillan.fr

Par ailleurs, la construction du site internet de la mairie est en cours. Il devrait être officiellement livré et consultable début 2011 lors des **vœux de la municipalité le dimanche 16 janvier à 11h** à la salle des fêtes.

DIVAGATION DES CHIENS

L'article L211-22 du Code Rural prévoit que les mesures fassent conduire à la fourrière les chiens et les chats errants de la commune.

L'article L211-23 précise qu'un chien est considéré comme étant en état de divagation (à l'exception des chiens en action de chasse) dès qu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci, ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres.

RAPPEL: LA MISE EN FOURRIERE D'UN ANIMAL EST FACTUREE 250€ A SON PROPRIETAIRE

RPI... Vous avez dit encore !?!

Après la réorganisation du RPI qui avait amené la commune de Noailan à accepter la construction d'une classe supplémentaire et d'un nouveau réfectoire pour diminuer le déséquilibre des effectifs entre les deux écoles, et après la réforme des statuts qui implique que Noailan assume les 2/3 des dépenses du RPI (du fait que 2/3 des enfants sont de Noailan), nous pouvions penser que le RPI allait fonctionner convenablement. Et ce fut à peu près le cas pour l'année 2009-2010.

Mais en août, la Présidente Mélanie Cosnier a dû démissionner suite à son déménagement familial dans la Sarthe qui l'empêchait raisonnablement de poursuivre. Il fallait donc réélire un ou une Président(e). Pendant ce temps, suite aux élections municipales partielles à Villandraut, le Conseil Municipal de Villandraut a aussi renouvelé ses délégués RPI et dans la foulée a présenté M. Lafforgue à la présidence contre la candidature de J.-Pierre Aurox de Noailan. M. Lafforgue a été élu au bénéfice de l'âge (75 ans).

A partir de ce moment là, forts d'une voix prépondérante de Président en cas d'égalité des voix, les délégués de Villandraut ont remis en cause l'équilibre sur lequel fonctionnait le RPI: demande de suppression de la cantine de Noailan, augmentation du nombre d'heures du personnel communal de Villandraut mis à disposition du RPI pour la cantine de Villandraut, refus de mise à disposition gratuite du personnel technique pour l'entretien des bâtiments alors que c'est le cas depuis le début pour Noailan. Autant de propositions qui ne pouvaient que conduire à l'alourdissement des coûts pour la commune de Noailan qui assume les 2/3 des frais. Par exemple concernant la cantine, alors qu'à Noailan où l'on confectionne les repas et où il faut couper la viande aux très jeunes élèves, le service de restauration demande 7h d'intervention par jour (cuisine, service, ménage pour 125 repas en moyenne par jour), il en faudrait 12 à Villandraut alors même que les repas sont livrés (en moyenne 140 repas par jour)....

Notre seul moyen de ne pas être mis systématiquement devant le fait accompli a été de demander, pour chacune des décisions, un vote à bulletin secret, empêchant ainsi l'utilisation de la voix prépondérante du Président. Le résultat a été malheureusement un certain blocage. La commune de Noailan a d'autre part demandé une nouvelle modification des statuts avec une représentation des communes au prorata du nombre d'enfants et de la population, puisque ce sont ces deux éléments qui fixent la clef de répartition financière. Jusque là, aucune prise en considération de notre demande. De son côté la commune de Villandraut demande le transfert du secrétariat à Villandraut pour faciliter le travail de son Président, ce que nous refusons dans le contexte actuel.

Le Conseil Municipal de Noailan a réitéré, dans une délibération de principe, son attachement au RPI. D'abord parce qu'aujourd'hui le sens de l'histoire va plutôt dans le sens de la mutualisation mais aussi parce que toute la politique Petite Enfance et Enfance de la Communauté de Communes repose sur un pôle «petite enfance» à Noailan et un pôle 6-12 ans à Villandraut. Enfin, le RPI facilite sans nul doute l'échange entre les enfants comme les familles et permet au corps enseignant d'avoir de bien meilleures conditions de travail. Mais le Conseil Municipal de Noailan s'est aussi très fermement prononcé pour que ce RPI ne se fasse pas à n'importe quel prix. D'accord pour assumer les 2/3 des dépenses, mais pas à n'importe quelles dépenses.

Comment dépasser cette nouvelle crise? Il semble qu'une solution soit possible puisque la commune de Villandraut a proposé que les cantines soient de nouveau sous gestion communale comme c'était le cas il y a deux ans. C'est une proposition un peu difficile à comprendre dans la mesure où la mutualisation était une condition *sine qua non* exigée par Villandraut il y a deux ans. Mais après tout pourquoi pas, si cela peut être le moyen de sauver le RPI et d'assainir le climat. Par contre, il faudra que les Parents soient vigilants sur le coût de la cantine et les conséquences sur le prix du ticket.

D'ici la fin de l'année, cette solution devrait être confirmée avec une nouvelle modification des statuts.

Suite au prochain épisode...

ÉCOLES

NOËL DE L'ÉCOLE

Le Noël des écoles se tiendra, comme chaque année, à la salle des fêtes.

Rendez-vous le vendredi 17 décembre à partir de 14h00.



PARENTS:



La mairie vous rappelle qu'il est interdit de stationner devant l'école

Deux panneaux signalent cette interdiction

Un parking est à votre disposition

Nous comptons sur votre citoyenneté

COUR DE L'ÉCOLE

Suite aux travaux effectués dans la cour de l'école, divers jeux au sol ont été mis en place pour les enfants.



LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE REPENSÉ...

La Communauté De Communes de Villandraut a récemment rejoint le réseau de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS). Ce réseau, qui sera opérationnel dès le 1^{er} janvier 2011, proposera alors au sein d'une même structure plusieurs services d'aide à domicile. Il permettra une unification des prestations et une uniformisation du travail. L'adhésion de la CDC à ce réseau permettra de conserver un service de proximité tout en étant mieux représentée auprès des organismes de financement et des instances nationales.

LA MAISON DE SANTÉ : LE PROJET AVANCE

L'idée de la création d'une maison de la santé avait été initialement mise en place pour parer au triste constat établi par la majorité des élus comme des habitants: d'ici quelques années, l'absence de médecins sur notre canton serait bien une réalité. Le projet «maison de santé» permettrait donc de palier à cette carence programmée, en attirant de nouveaux professionnels qui prendraient progressivement le relais des partants.

L'objectif: créer sur notre territoire une maison pluridisciplinaire, à l'intérieur de laquelle les publics pourraient commodément disposer de plusieurs services liés à la santé, tout en bénéficiant de mesures de prévention et d'accompagnement. Les professionnels de santé y développeraient une approche partagée de leurs pratiques. Tel est le projet qui a été présenté aux élus par les professionnels début novembre.

Prochaine étape: la consultation d'un architecte pour concrétiser le projet médical. De plus, la CDC s'est inscrite dans un réseau Sud Gironde regroupant sept projets de maison de santé et bénéficiant du label «Pôle d'Excellence Rural» qui permet des financements nationaux, régionaux et européens non négligeables.

LE PROJET CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Dans le bulletin n° 7 nous évoquions la création d'un projet de centre social et culturel mené par la Communauté de Communes de Villandraut. Depuis, le projet a bien avancé.

Après une première phase de rencontre de la population, des associations, des élus et des réunions publiques, un premier diagnostic des besoins de la population a pu être mené.

Quatre thèmes ont émergé: rompre l'isolement, favoriser la citoyenneté, valoriser le territoire et favoriser la communication. Pour transformer ces quatre objectifs en programme d'action, trois groupes de travail ont été créés: groupe «communication», «actions culturelles» et «accès aux droits»

Les groupes, qui sont ouverts à tous, rendront leur copie début 2011.

L'ÉTÉ DES JEUNES 2010

Comme chaque été, la politique petite enfance de la CDC a été particulièrement dynamique. Le centre multi-accueil «la baleine bleue» a fonctionné durant le mois de juillet et les enfants ont eu l'occasion de découvrir plusieurs activités basées sur le thème des cinq sens. La présence du city stade à proximité a également été l'occasion de nombreux jeux en plein air.

Le projet «développement durable», qui avait été mis en place avec les enfants de l'ALSH, notamment avec la création d'un petit potager, s'est terminé par une dégustation de soupe à la salle des fêtes, à laquelle étaient conviés les parents et leurs enfants.

C'est donc le thème des cinq sens qui prend le relais. La CDC travaille pour cela en partenariat avec une association bordelaise d'éveil culturel qui met à disposition des modules pédagogiques destinés aux enfants. Ce thème est commun à toutes les structures d'accueil de Noaillan: les enfants peuvent ainsi profiter des activités tant à l'école qu'au centre multi-accueil ou encore au Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) Ces structures se sont entendues pour unifier leur travail sur le thème choisi et ainsi planifier les activités.

Aujourd'hui, le projet est de créer un lien intergénérationnel, en rendant visite aux personnes âgées, et en organisant des spectacles sur la commune. L'accent est également mis sur le désir d'impliquer les familles aux côtés de leurs enfants en participant aux activités dans le cadre du projet des cinq sens: accompagnement aux sorties, prêt de matériel etc...

Enfin, la qualité de l'accueil et du travail demeure une priorité: deux animateurs ont été recrutés et formés pour animer les ateliers. La mise en place d'une navette de bus le mercredi a ainsi permis une plus grande participation des enfants de toutes les communes du canton.



SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE

La commune de Noaillan a mis en place courant mai la signalétique prévue par la Communauté de Communes de Villandraut. (voir un précédent article dans le bulletin municipal n° 3 de novembre 2008)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter la page dédiée au projet sur le site de la Communauté de communes :

<http://www.cc-villandraut.fr/v/index.php/Territoire/ProjetSignalétique>

